

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Des travaux d'envergure entre l'échangeur de Nzeng-Ayong et la station-service Gabon Oil ?

UN trou à l'origine d'éboulements sur la seconde voie nécessite aujourd'hui des travaux durables pour prévenir le pire.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

À quelques encablures de la station-service Gabon Oil, non loin de l'échangeur de Nzeng-Ayong, une partie de la chaussée donnant sur le terre-plein, dans le sens Echangeur-Charbonnages, est régulièrement sujette à des inondations. Sur cette voie censée être à grande vitesse, les automobilistes ralentissent pour passer. Ce qui engendre des embouteillages monstres aux heures de pointe, parfois depuis l'entrée du carrefour Saint Georges. Au grand dam des usagers.

Et quand ce n'est pas l'eau qui ralentit la circulation, c'est le terrain qui s'affaisse au même endroit, provoquant des trous et autres nids-de-poule qui perturbent énormément le trafic routier. "Il y a quelques jours, des gens sont venus, comme d'habitude, fermer le trou qui provoque les bouchons après chaque forte pluie. Du vrai bricolage !", tranche une riveraine. Côté station-service, il y a des arbustes qui dissimulent un lac. Lequel, au fil du temps, a gagné en volume. "Il y a près de quatre mois, on a retrouvé dans ce lac qui devient profond, le corps d'un adolescent d'environ 16 ans. Cet endroit devient dangereux pour nos enfants", témoigne-t-on ici. En regardant le terre-plein central qui sépare les deux voies, on constate que le réseau de canalisation devient vétuste. Les eaux y stagnent. "Les mêmes travaux que ceux effectués au niveau du Lac Bleu aux Charbonnages s'imposent aussi ici. Parce que, pour mieux évacuer les eaux à cet endroit, il faut non seulement une nouvelle buse métallique, mais également réhabiliter la chaussée", estime Roland, fonctionnaire de la Justice.



La seconde voie en face de la station-service Gabon Oil s'érode progressivement en dessous.

Sur la seconde voie, quelques séparateurs modulaires de voies en béton attirent notre attention. Et le constat y est ahurissant : la chaussée s'effondre progressivement en dessous. La situation est telle qu'elle inquiète sérieusement les habitants installés dans les environs. Une rigole passe juste derrière les chambres d'une maison. Une dame nous fait découvrir un mur en béton qui sépare la maison érigée en contrebas d'une vallée

où joutent des constructions anarchiques, au mur d'une Voie Express construite depuis plus de quarante ans. Des touffes d'herbe, quelques arbres fruitiers ainsi que des bananiers sus-

ceptibles d'être déracinés par l'érosion, font office de boucliers pour les habitations. Mais pour combien de temps encore quand on sait qu'à certains moments de l'année, des éboulements sont à redouter dans de nombreux quartiers de Libreville et ses environs ?

"Cette petite rivière derrière notre habitation n'est pas la cause de l'éboulement. La dalle, vieille de plusieurs années, s'est affaissée. Les caniveaux sont bouchés. Les eaux se déversent quasiment sur notre maison avec tout ce que cela comporte comme dégâts matériels. Il n'y a jamais eu de

travaux durables ici, malgré les visites constantes des autorités compétentes. C'est peut-être lorsqu'il y aura mort d'homme que les pouvoirs publics prendront au sérieux les travaux de cet endroit que nous occupons depuis plus de 40 ans", pense Blandine.

Allô les TP ?

DES travaux d'envergure, comme ceux réalisés au niveau des Charbonnages il y a quelques mois, à la hauteur du Lac Bleu, seraient aujourd'hui les bienvenus entre la station Gabon Oil et l'échangeur de Nzeng-Ayong. Tant ceux qui y ont été entrepris jusque-là, estiment de nombreux observateurs, n'ont relevé que du bricolage : bouchage de trous et résorption de nids-de-poule, alors que le réseau de canalisations, très défectueux, requiert désormais une véritable cure de jouvence.

Sur la seconde voie, le délabrement du réseau de canalisations a engendré un éboulement qui, année après année, prend de l'ampleur. Et plus il y a de fortes pluies, plus l'érosion menace la tranquillité des habitants établis dans les environs. Les autorités en charge de l'aménagement du réseau routier, et singulièrement les Travaux publics, sont ici interpellées pour faire bouger les lignes, et prévenir éventuellement le pire.